



## FORMATION PRÉPARATION À L'HABILITATION ÉLECTRIQUE BT-H/V (A) (BASSE TENSION) PERSONNE AVERTIE



Durée  
**8 heures**



Date début prochaine  
session  
**02/06/2025**



Nb places dispo.  
**3 places restantes**



Langue  
**FR**



### LIEU DE LA FORMATION

IFSB

**Référence** : S2052

**Formateurs** : Formateurs de l'IFSB  
avec la participation de spécialistes en  
la matière.

**Effectif max** : 6 participants

**Langue** : FR;DE

**Tarif** : 400,00 € HTVA



### ACCÈS AU LIEU DE FORMATION

INSTITUT DE FORMATION SECTORIEL  
DU BATIMENT SA.

## **PUBLIC CIBLÉ**

Personne avertie chargée de l'exécution ou de la supervision de travaux électriques déterminés en BT mais aussi travaillant au voisinage d'ouvrages électriques BT.

## **OBJECTIF**

Connaitre les dangers de électricité et être capable d'identifier, d'évaluer le risque électrique.

Etre capable de mettre en oeuvre les mesures de prévention adaptées au risque électrique sur des installations et matériels électriques concernés, mais aussi dans le voisinage de ces installations.

## **CONTENU DE LA FORMATION**

### THEORIE:

- Autorisation pour travaux déterminés
- Limites de l'habilitation BT-H/V (A)
- Evaluation des risques et mise en oeuvre de principes généraux de prévention
- Effets du courant électrique sur le corps humain
- Installations et matériels électriques ainsi que leur classement.
- Dangers (contact direct, indirect, court-circuit) et règles de sécurité (distances de sécurité, matériel électrique de sécurité, lecture de signalisation, chemins d'accès).
- Equipements de protection individuelle et collective
- Principes de verrouillage et de consignation
- Délimitation et signalisation
- Influences environnementales
- Matériel électrique de sécurité et sa vérification (outils isolants, recouvrement, séparations)
- Risques de mise en oeuvre des outils de travail utilisés (échelles, outils à main, etc.)
- Notions de premiers secours et incendies sur installations et matériels électriques.

### PRATIQUE:

- Évaluation des risques et procédures de sécurité
- Mesurage
- Consignation et déconsignation (déconnexion et connexion)
- Délimitation et signalisation
- Intervention de dépannage (mise en sécurité d'un circuit et remise sous tension)
- Remplacement (fusibles, lampes, etc.), raccordement et entretien avec instructions de sécurité associées.

## **PRÉ-REQUIS DE RECEVABILITÉ DE L'INSCRIPTION**

- En inscrivant le salarié à cette formation, l'employeur s'engage à ce qu'il soit apte médicalement. L'IFSB décline toute responsabilité en cas de fausse déclaration.
- Avoir reçu une instruction en électrotechnique et avoir été formé aux travaux à exécuter par une personne qualifiée.
- Être en possession d'une preuve de formation.

## **PÉDAGOGIE**

La pédagogie s'articule entre une alternance de théorie et de pratique.

## **VALIDATION DE LA FORMATION**

La formation sera sanctionnée par une évaluation théorique et une évaluation pratique.

Le candidat doit obtenir un score de 70% de bonnes réponses dans l'évaluation théorique et dans l'évaluation pratique.

Chaque candidat recevra une attestation de formation après la réussite des évaluations.